Barrandon & associés

20 rue Charles Gide
CS 60316
87008 Limoges Cedex 1

15 av. Jules Ferry
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

Tél : 05.55.34.28.68
Fax : 05.55.33.50.08

contact@barrandon.fr
www.barrandon.fr

SAS ROULAUD A ET FILS

B. P. 1

3 RUE DE LA PROMENADE

87310 ST LAURENT SUR GORRE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Certifié conforme à l'original

Sommaire

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etats de synthèse	*1*
Attestation de présentation des comptes	*2*
Bilan Actif	*3*
Bilan Passif	*4*
Compte de Résultat 1/2	*5*
Compte de Résultat 2/2	*6*
Soldes Intermédiaires de Gestion	*7*
Annexes	*8*
Règles et méthodes comptables	*9*
	13
Immobilisations	*14*
Amortissements	*15*
Provisions	*16*
Créances et Dettes	*17*
Fonds commercial	*18*
Produits à recevoir	*19*
Charges à payer	*20*
Charges constatées d'avance	*21*
Capital social	*22*
Ventilation du chiffre d'affaires	*23*
Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices	*24*
Evaluations fiscales dérogatoires	*25*
Acc. Allèg. dette future impots	*26*
Effectif moyen	*27*
Informations complémentaires sur les passifs	*28*
Liasse fiscale	*30*

ETATS DE SYNTHESE

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en **euros**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS ROULAUD A ET FILS** relatifs à l'exercice du **01/07/2022** au **30/06/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**10 746 603**	euros
Chiffre d'affaires :	**12 525 809**	euros
Résultat net comptable :	**407 863**	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LIMOGES
Le 12/01/2024

Signature
CORINNE BARRANDON

Bilan Actif

Etat exprimé en euros	30/06/2023 Brut	30/06/2023 Amort. et Dépréc.	30/06/2023 Net	30/06/2022 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires	155 212	134 577	20 635	21 055
Fonds commercial (1)	99 092		99 092	99 092
Autres immobilisations incorporelles	7 622		7 622	7 622
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	674 820	24 188	650 632	655 132
Constructions	2 218 875	1 811 449	407 426	440 093
Installations techniques,mat. et outillage indus.	400 675	317 132	83 543	64 574
Autres immobilisations corporelles	8 461 168	4 943 352	3 517 816	2 969 617
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	12 726		12 726	7 726
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 000		4 000	3 000
TOTAL (II)	**12 034 192**	**7 230 699**	**4 803 493**	**4 267 912**
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	103 821		103 821	99 849
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes	3 021		3 021	3 360
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	2 234 877	75 781	2 159 096	2 300 785
Autres créances	261 633		261 633	272 708
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	850 415	1 711	848 704	827 828
DISPONIBILITES	2 489 615		2 489 615	1 282 972
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	77 220		77 220	25 890
TOTAL (III)	**6 020 603**	**77 492**	**5 943 110**	**4 813 392**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	**18 054 794**	**7 308 191**	**10 746 603**	**9 081 304**

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an 101 180 85 215

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2023	30/06/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 200 000	1 200 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	120 000	120 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 309 769	3 045 656
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**407 863**	**264 113**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	296 343	470 689
	Total des capitaux propres	**5 333 975**	**5 100 458**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	51 942	27 571
	Total des provisions	**51 942**	**27 571**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 170 107	1 619 887
	Emprunts et dettes financières divers (3)	16 249	7 835
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 257 610	950 739
	Dettes fiscales et sociales	1 386 905	1 264 593
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	529 816	70 745
	Produits constatés d'avance (1)		39 475
	Total des dettes	**5 360 686**	**3 953 274**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**10 746 603**	**9 081 304**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	407 862,54	264 113,46
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 956 112	2 991 923
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 848	1 722
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	30/06/2023 12 mois	30/06/2022 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	12 525 809		12 525 809	11 783 253
	Montant net du chiffre d'affaires	**12 525 809**		**12 525 809**	**11 783 253**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			59 497	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			350 960	332 529
	Autres produits			15	1 095
	Total des produits d'exploitation (1)			**12 936 281**	**12 116 877**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			2 981 247	2 783 809
	Variation de stock			(3 973)	(25 515)
	Autres achats et charges externes			5 276 433	5 395 634
	Impôts, taxes et versements assimilés			255 626	304 654
	Salaires et traitements			2 468 229	2 093 783
	Charges sociales du personnel			634 060	545 556
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			796 375	715 719
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			19 523	15 238
	Dotations aux provisions			24 371	1 021
	Autres charges			1 554	12 178
	Total des charges d'exploitation (2)			**12 453 445**	**11 842 077**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**482 836**	**274 800**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2023	30/06/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**482 836**	**274 800**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 977	34 436
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	115	
	Différences positives de change	18	46
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**23 109**	**34 481**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		485
	Intérêts et charges assimilées (4)	34 461	21 850
	Différences négatives de change	3	8
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**34 463**	**22 343**
	RESULTAT FINANCIER	**(11 354)**	**12 139**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**471 482**	**286 938**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	13 282	133 536
	Sur opérations en capital	172 500	1 495
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	175 000	
	Total des produits exceptionnels	**360 782**	**135 031**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	14 179	4 800
	Sur opérations en capital	192 264	40 823
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	654	7 143
	Total des charges exceptionnelles	**207 097**	**52 766**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**153 686**	**82 265**
	PARTICIPATION DES SALARIES	61 721	11 123
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	155 584	93 967
	TOTAL DES PRODUITS	**13 320 173**	**12 286 389**
	TOTAL DES CHARGES	**12 912 311**	**12 022 276**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**407 863**	**264 113**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en **euros**	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	**12 525 809**	*100,00*	**11 783 253**	*100,00*	**742 556**	*6,30*
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	12 525 809	*100,00*	11 783 253	*100,00*	742 556	*6,30*
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**12 525 809**	*100,00*	**11 783 253**	*100,00*	**742 556**	*6,30*
- Achats stockés approvisionnement	2 981 247	*23,80*	2 783 809	*23,63*	197 438	*7,09*
- Variation des stocks et approvisionnement	(3 973)	*-0,03*	(25 515)	*-0,22*	21 542	*-84,43*
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	**9 548 535**	*76,23*	**9 024 958**	*76,59*	**523 576**	*5,80*
MARGES (Commerciale + Production)	**9 548 535**	*76,23*	**9 024 958**	*76,59*	**523 576**	*5,80*
- Achats non stockés (c)	122 696	*0,98*	89 748	*0,76*	32 948	*36,71*
- Autres charges externes (c)	5 153 737	*41,14*	5 305 886	*45,03*	(152 149)	*-2,87*
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	**8 253 708**	*65,89*	**8 153 928**	*69,20*	**99 779**	*1,22*
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	**4 272 101**	*34,11*	**3 629 324**	*30,80*	**642 777**	*17,71*
+ Subventions d'exploitation	59 497	*0,47*			59 497	
- Impôts, taxes sur rémunérations	65 304	*0,52*	73 929	*0,63*	(8 626)	*-11,67*
- Autres impôts et taxes	190 322	*1,52*	230 724	*1,96*	(40 402)	*-17,51*
- Salaires et traitements	2 468 229	*19,71*	2 093 783	*17,77*	374 446	*17,88*
- Charges sociales	634 060	*5,06*	545 556	*4,63*	88 504	*16,22*
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**973 683**	*7,77*	**685 331**	*5,82*	**288 352**	*42,07*
+ Reprises sur amortissements et provisions	2 076	*0,02*	11 257	*0,10*	(9 181)	*-81,56*
+ Autres produits d'exploitation	15		1 095	*0,01*	(1 080)	*-98,61*
+ Transfert de charges d'exploitation	348 885	*2,79*	321 273	*2,73*	27 612	*8,59*
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	840 269	*6,71*	731 978	*6,21*	108 290	*14,79*
- Autres charges de gestion courante	1 554	*0,01*	12 178	*0,10*	(10 624)	*-87,24*
RÉSULTAT EXPLOITATION	**482 836**	*3,85*	**274 800**	*2,33*	**208 036**	*75,70*
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	23 109	*0,18*	34 481	*0,29*	(11 372)	*-32,98*
- Charges financières	34 463	*0,28*	22 343	*0,19*	12 121	*54,25*
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**471 482**	*3,76*	**286 938**	*2,44*	**184 544**	*64,31*
Produits exceptionnels	360 782	*2,88*	135 031	*1,15*	225 751	*167,18*
- Charges exceptionnelles	207 097	*1,65*	52 766	*0,45*	154 331	*292,48*
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**153 686**	*1,23*	**82 265**	*0,70*	**71 420**	*86,82*
- Participation des salariés	61 721	*0,49*	11 123	*0,09*	50 598	*454,90*
- Impôts sur les bénéfices	155 584	*1,24*	93 967	*0,80*	61 617	*65,57*
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**407 863**	*3,26*	**264 113**	*2,24*	**143 749**	*54,43*

ANNEXES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 746 603** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **13 320 173** euros et un total **charges** de **12 912 311** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **407 863** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

INFORMATIONS SUR LES ACTIFS

L'utilisation de la décomposition des immobilisations en structure et composants de première catégorie obéit aux règles suivantes :

Les immobilisations décomposables ne seront décomposées dès lors que le prix de revient de l'immobilisation dans son ensemble excède 10 000 € HT, sous réserve de ce qui est indiqué ci-dessous :

- Les composants d'une valeur unitaire inférieure à 500 € HT ne seront pas identifiés.

- La valeur relative d'un composant par rapport à l'ensemble de l'immobilisation doit être significative :
 - A titre de règle pratique, un composant est réputé non significatif, si son prix de revient n'excède pas 15% du montant de l'immobilisation prise dans son ensemble, s'agissant de biens meubles, et 1% s'agissant de biens immeubles.

- Quelque soit le mode d'amortissement retenu, un composant ne sera identifiable que si sa durée réelle d'utilisation diffère de plus ou moins de 20% de la durée réelle d'utilisation de la structure de l'immobilisation.

- Un composant ne sera identifié que si son remplacement est prévisible au cours de la durée réelle d'utilisation de l'immobilisation à laquelle il se rattache, c'est-à-dire en tenant compte de l'utilisation de l'immobilisation et de la politique de cession de l'entreprise.

- Les immobilisations suivantes qui ne sont pas affectées au cycle de production de l'entreprise sont par nature non décomposables : matériel de bureau, mobilier de bureau, véhicules, agencements et installations à caractère mobilier.

- Les immobilisations affectées directement au cycle de production, et les immeubles d'exploitation sont décomposables, sous réserve de respecter les règles énoncées ci-dessus.

- Les immeubles de placements peuvent ne pas être décomposés.

- Le responsable de l'entité peut malgré tout déroger à ces règles de décompositions, s'il estime que cela est nécessaire à la pertinence des comptes.

- Les décompositions seront effectuées avec prudence, notamment en fonction des informations actuellement restituable par le système comptable de l'entité.

- En particulier, il est préféré en l'absence d'informations fiables à l'origine, une décomposition en cours de vie de l'immobilisation, au moment du renouvellement du composant.

Composants de deuxième catégorie

Les composants de deuxième catégorie ne sont pas comptabilisés en immobilisation, mais seront constatés en provision pour gros entretien et grandes révisions.

Valeur résiduelle

Lorsque la durée prévisible d'utilisation d'une immobilisation est inférieure à sa durée de vie, la base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle de cette immobilisation, à condition que celle-ci soit significative et mesurable. Dans le cas contraire, la valeur résiduelle est réputée nulle par prudence.

La société a une politique de renouvellement assez rapide de son parc véhicule. Lors du renouvellement de son parc les véhicules sont remplacés et dégagent un prix de cession significatif. Par mesure de prudence et en fonction des prix de cession observés au cours de ces dernières années, ont été retenues les valeurs suivantes :
- valeur résiduelle d'un tracteur : 15 000€ HT
- valeur résiduelle d'une semi-remorque : 5 000€ HT

Ces valeurs seront réactualisées en fonction du marché.

Dépréciation des immobilisations

Il est constaté une dépréciation sur immobilisation, lorsqu'à l'inventaire la valeur nette comptable d'une immobilisation est inférieure à sa valeur réelle. Sa valeur réelle est définie comme la valeur plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
En cas d'indices de perte de valeur convergents, si la valeur réelle ne peut être déterminée avec précision, l'immobilisation n'est pas dépréciée.

OPTIONS DE COMPTABILISATIONS

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

- Comptabilisation en charge

Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

- Comptabilisation en charge

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes, frais accessoires sur immobilisations incorporelles et corporelles

- Comptabilisation en charges

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes, frais accessoires sur immobilisations financières (titres)

- Comptabilisation en charges

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes, frais accessoires sur les valeurs mobilières

- Comptabilisation en charges

Coûts de développement

- Option actuelle : comptabilisation en charge
- Option ultérieure possible : comptabilisation à l'actif
 - Incidence du changement de méthode sur l'exercice : sans objet

Coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs

- Comptabilisation en charges

STOCKS

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat.
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

La provision pour dépréciation des stocks est une provision pour rotation lente.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 08/09/2014 selon le réglement ANC n°2014-03
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Ce document contient une mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Etat exprimé en **euros**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Nous vous rappelons ci-dessous les biens ayant fait l'objet de décomposition.
Aucune décomposition nouvelle n'a été faite au cours de cet exercice.

• Décomposition Bâtiment St Junien : compte 213110

Biens à l'origine	Valeur Brute	Durée d'amortissement		Mode d'amortissement	
		Comptable	Fiscale	Comptable	Fiscale
Bâtiment St Junien	1 416 649.65	120 mois	120 mois	Linéaire	Linéaire
Application de la décomposition					
Structure	847 439.02	180 mois	180 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Aménagement	213 637.04	84 mois	84 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Clôture	24 616.08	84 mois	84 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Electricité Plomberie	62 893.02	120 mois	120 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Menuiserie	53 064.49	120 mois	120 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Toiture	215 000.00	180 mois	180 mois	Linéaire	Linéaire

• Autres investissements :

L'introduction notamment de la notion de la valeur résiduelle pour tous les investissements que l'entreprise estime devoir renouveler avant la fin de la durée de vie économique a amené la comptabilisation des dotations en dotations d'exploitation et dotations dérogatoires.

MONTANT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Montant des honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal : 7 300 € HT

- Montant des honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes : néant

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	258 007		3 920			261 927
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**258 007**		**3 920**			**261 927**
CORPORELLES						
Terrains	674 820					674 820
Constructions sur sol propre	2 218 875					2 218 875
sur sol d'autrui						
instal. agenct aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	359 319		41 356			400 675
Instal., agencement, aménagement divers	539 260					539 260
Matériel de transport	7 336 018		1 466 721		977 800	7 824 940
Matériel de bureau, mobilier	93 579		8 200		4 810	96 969
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**11 221 872**		**1 516 277**		**982 610**	**11 755 539**
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	7 726		5 000			12 726
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	3 000		1 000			4 000
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**10 726**		**6 000**			**16 726**
TOTAL	**11 490 605**		**1 526 197**		**982 610**	**12 034 192**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	130 237	4 340		134 577
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**130 237**	**4 340**		**134 577**
CORPORELLES	Terrains	19 688	4 500		24 188
	Constructions sur sol propre	1 778 783	32 667		1 811 449
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	294 745	22 407	19	317 132
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	445 345	26 963		472 308
	Matériel de transport	4 468 242	703 101	787 800	4 383 543
	Matériel de bureau, mobilier	85 653	6 659	4 810	87 502
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**7 092 455**	**796 296**	**792 629**	**7 096 122**
	TOTAL	**7 222 693**	**800 635**	**792 629**	**7 230 699**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport		654					654
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES		**654**					**654**
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL		**654**					**654**
TOTAL GENERAL NON VENTILE			**654**				**654**

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	470 689	654	175 000	296 343
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**470 689**	**654**	**175 000**	**296 343**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	27 571	24 371		51 942
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**27 571**	**24 371**		**51 942**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	58 334	19 523	2 076	75 781
	Autres	1 826		115	1 711
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**60 160**	**19 523**	**2 190**	**77 492**
	TOTAL GENERAL	**558 420**	**44 548**	**177 190**	**425 778**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		43 893	2 076	
	- financières			115	
	- exceptionnelles		654	175 000	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 000		4 000
	Clients douteux ou litigieux	101 180		101 180
	Autres créances clients	2 133 697	2 133 697	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	150	150	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	97 716	97 716	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	163 768	163 768	
	Charges constatées d'avances	77 220	77 220	
	TOTAL DES CREANCES	**2 577 730**	**2 472 551**	**105 180**

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 848	2 848		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 167 259	762 685	1 404 574	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	11 738	11 738		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 257 610	1 257 610		
	Personnel et comptes rattachés	584 395	584 395		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	265 169	265 169		
	Impôts sur les bénéfices	66 936	66 936		
	Taxes sur la valeur ajoutée	389 011	389 011		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	81 394	81 394		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	4 511	4 511		
	Autres dettes	529 816	529 816		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**5 360 686**	**3 956 112**	**1 404 574**	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 336 250
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	787 155
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	4 511

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	30/06/2023	Observations
Achetés avec protection juridique	99 092	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL	**99 092**	

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2023
Total des Produits à recevoir		**145 313**
Autres créances		**145 313**
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	*145 313*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2023
Total des Charges à payer		**864 534**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**2 848**
AGIOS A PAYER	*2 848*	
Emprunts et dettes financières divers		**1 988**
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	*1 988*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**187 631**
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	*187 631*	
Dettes fiscales et sociales		**626 278**
DETTES PROVIS. P. CONGES PAYES	*228 162*	
PARTICIPATION DES SALARIES	*61 721*	
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	*115 125*	
CONGES PAYES	*59 805*	
ORGAN. SOC. CHARGES A PAYER	*83 058*	
TAXE A PAYER	*78 407*	
Autres dettes		**45 788**
DIVERS CHARGES A PAYER	*45 788*	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**30/06/2023**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**77 220**
Charges d'exploitation		77 220	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**77 220**

Capital social

Etat exprimé en **euros**	30/06/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		6 000,00	200,0000	1 200 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		**6 000,00**	**200,0000**	**1 200 000,00**

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en **euros** | **30/06/2023**

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		**12 525 809**
Production vendue Services		**12 525 809**
VENTE FRANCE 20 %	*9 423 992*	
TRANSPORTS NAVETTES ST JUNIEN	*142 441*	
LOGISTIQUE SAINT JUNIEN	*397 691*	
NAVETTES CONDAT	*100 766*	
LOGISTIQUE SAINT LAURENT	*270 696*	
LOGISTIQUE CONDAT	*793 186*	
VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 19.60 %	*1 342 048*	
VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 0	*30 716*	
VENTE EXONERE (HORS COMMUNAUTE)	*5 258*	
LOCATION CONDAT	*16 900*	
AUTRES ACTIVITES ANNEXES	*1 526*	
LOCATION SANS CHAUFFEUR	*590*	

Chiffre d'affaires par marché géographique		**12 525 809**
Chiffre d'affaires FRANCE		**12 525 809**
VENTE FRANCE 20 %	*9 423 992*	
TRANSPORTS NAVETTES ST JUNIEN	*142 441*	
LOGISTIQUE SAINT JUNIEN	*397 691*	
NAVETTES CONDAT	*100 766*	
LOGISTIQUE SAINT LAURENT	*270 696*	
LOGISTIQUE CONDAT	*793 186*	
VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 19.60 %	*1 342 048*	
VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 0	*30 716*	
VENTE EXONERE (HORS COMMUNAUTE)	*5 258*	
LOCATION CONDAT	*16 900*	
AUTRES ACTIVITES ANNEXES	*1 526*	
LOCATION SANS CHAUFFEUR	*590*	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en **euros**	30/06/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		471 482	130 190	**341 292**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		91 965	25 394	**66 571**
RESULTAT COMPTABLE		**563 447**	155 584	**407 863**

(1) après retraitements fiscaux.

Evaluations fiscales dérogatoires

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2023
Résultat de l'exercice		**407 863**
Impôts sur les bénéfices		**155 584**
IMPOT SOCIETES	*155 584*	
Résultat avant impôts		**563 447**
Variation des provisions règlementées		**(174 346)**
Amortissements dérogatoires		**(174 346)**
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES		**389 101**

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en **euros** | **30/06/2023**

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Effort construction	10 703
	Provision congés payés	282 181
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	**292 884**

Effectif moyen

	30/06/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	4	4
	Professions intermédiaires		
	Employés	5	5
	Ouvriers	61	61
	TOTAL	**70**	**70**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES PASSIFS

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées Compléments de retraite pour personnel en activité Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité	Cf ci-dessous	Cf ci-dessous	Cf ci-dessous
TOTAL			

Commentaires : Montant des engagements de retraites

- Ces engagements n'ont pas été constatés sous forme de provision.
- Les engagements de retraites sont financés dans le cadre d'un contrat d'indemnité de fin de carrière :

	Montant total des engagements
Ensemble des salariés sauf direction	137 498€
Salariés dirigeants	25 099€
Totalité des salariés	162 597€

Médaille de travail

- Les engagements liés à la médaille du travail, s'ils existent ont été comptabilisés sous forme de provision

Détail des provisions pour risques et charges

Nature du risque	Montant de la provision à l'ouverture	Augmentation	Diminution Utilisée	Diminution non utilisée	Montant de la provision à la clôture
Provision pour grandes révisions	27 571	1 021			28 592
Provision risques CP maladie	0	23 350			23 350
TOTAUX	**27 571**	**24 371**			**51 942**

Détail des autres provisions

Nature du risque	Montant de la provision à l'ouverture	Augmentation	Diminution Utilisée	Diminution non utilisée	Montant de la provision à la clôture
		Néant			
TOTAUX					

Autres passifs éventuels

Nature du risque	Estimation du risque	Circonstance ne permettant pas d'estimer le risque
	Néant	
TOTAUX		

LIASSE FISCALE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ROULAUD A ET FILS**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : B. P. 1 87310 ST LAURENT SUR GORRE

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 7 7 1 5 0 0 5 6 8 0 0 0 3 1

Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 30062023 Net 3	N-1 30062022 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement*	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	155 212	AG	134 577	20 635	21 055
		Fonds commercial (1)	AH	99 092	AI		99 092	99 092
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	7 622	AK		7 622	7 622
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	674 820	AO	24 188	650 632	655 132
		Constructions	AP	2 218 875	AQ	1 811 449	407 426	440 093
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	400 675	AS	317 132	83 543	64 574
		Autres immobilisations corporelles	AT	8 461 168	AU	4 943 352	3 517 816	2 969 617
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	12 726	CV		12 726	7 726
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	4 000	BI		4 000	3 000
		TOTAL (II)	BJ	**12 034 192**	BK	**7 230 699**	**4 803 493**	**4 267 912**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	103 821	BM		103 821	99 849
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 021	BW		3 021	3 360
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 234 877	BY	75 781	2 159 096	2 300 785
		Autres créances (3)	BZ	261 633	CA		261 633	272 708
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	850 415	CE	1 711	848 704	827 828
		Disponibilités	CF	2 489 615	CG		2 489 615	1 282 972
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	77 220	CI		77 220	25 890
		TOTAL (III)	CJ	**6 020 603**	CK	**77 492**	**5 943 110**	**4 813 392**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW					
		Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM					
		Ecarts de conversion actif * **(VI)**	CN					
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**18 054 794**	1A	**7 308 191**	**10 746 603**	**9 081 304**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | | (3) Part à plus d'un an : CR | 101 180

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | | Créances : |

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise **SAS ROULAUD A ET FILS** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 200 000)	DA	1 200 000	1 200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	120 000	120 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 309 769	3 045 656
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**407 863**	**264 113**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	296 343	470 689
	TOTAL (I)	DL	**5 333 975**	**5 100 458**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	51 942	27 571
	TOTAL (III)	DR	**51 942**	**27 571**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 170 107	1 619 887
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	16 249	7 835
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 257 610	950 739
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 386 905	1 264 593
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	529 816	70 745
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		39 475
	TOTAL (IV)	EC	**5 360 686**	**3 953 274**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**10 746 603**	**9 081 304**

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 956 112	2 991 923
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	2 848	1 722

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ROULAUD A ET FILS** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	12 525 809	FH		FI	12 525 809	11 783 253
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**12 525 809**	FK		FL	**12 525 809**	**11 783 253**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	59 497	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	350 960	332 529
	Autres produits (1) (11)					FQ	15	1 095
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**12 936 281**	**12 116 877**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	2 981 247	2 783 809
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(3 973)	(25 515)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 276 433	5 395 634
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	255 626	304 654
	Salaires et traitements *					FY	2 468 229	2 093 783
	Charges sociales (10)					FZ	634 060	545 556
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	796 375	715 719
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	19 523	15 238
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	24 371	1 021
	Autres charges (12)					GE	1 554	12 178
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**12 453 445**	**11 842 077**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**482 836**	**274 800**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	22 977	34 436
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	115	
	Différences positives de change					GN	18	46
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**23 109**	**34 481**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		485
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	34 461	21 850
	Différences négatives de change					GS	3	8
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**34 463**	**22 343**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(11 354)**	**12 139**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**471 482**	**286 938**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise **SAS ROULAUD A ET FILS** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13 282	133 536
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	172 500	1 495
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	175 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**360 782**	**135 031**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	14 179	4 800
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	192 264	40 823
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	654	7 143
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**207 097**	**52 766**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**153 686**	**82 265**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	61 721	11 123
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	155 584	93 967
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**13 320 173**	**12 286 389**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**12 912 311**	**12 022 276**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**407 863**	**264 113**
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	92 544	29 120
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	348 885	321 273
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	207 097	360 782

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2023

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS ROULAUD A ET FILS** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
				1	2	3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	KD	**258 007**	KE	KF **3 920**
CORPORELLES	Terrains		KG	674 820	KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ	2 218 875	KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Com-posants M2]		KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Com-posants M3]		KS	359 319	KT	KU 41 356
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	539 260	KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	7 336 018	KZ	LA 1 466 721
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	93 579	LC	LD 8 200
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		**TOTAL III**	LN	**11 221 872**	LO	LP **1 516 277**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIERES	Autres participations		8U	7 726	8V	8W 5 000
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	3 000	1U	1V 1 000
FINANCIERES		**TOTAL IV**	LQ	**10 726**	LR	LS **6 000**
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG	**11 490 605**	ØH	ØJ **1 526 197**

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
				1	2	3	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO		LV	LW **261 927**	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY 674 820	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	MB 2 218 875	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK 400 675	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	MN 539 260	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP 977 800	MQ 7 824 940	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS 4 810	MT 96 969	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES		**TOTAL III**	IY		NG **982 610**	NH **11 755 539**	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIERES	Autres participations		IØ		ØX	ØY 12 726	ØZ
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 4 000	2G
FINANCIERES		**TOTAL IV**	I3		NJ	NK **16 726**	2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK **982 610**	ØL **12 034 192**	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ROULAUD A ET FILS** — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	130 237	PF	4 340	PG		PH	134 577
TOTAL I		RK	**130 237**	RM	**4 340**	RN		RO	**134 577**
Terrains		PI	19 688	PJ	4 500	PK		PL	24 188
Constructions	Sur sol propre	PM	1 778 783	PN	32 667	PO		PQ	1 811 449
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	294 745	QA	22 407	QB	19	QC	317 132
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	445 345	QE	26 963	QF		QG	472 308
	Matériel de transport	QH	4 468 242	QI	703 101	QJ	787 800	QK	4 383 543
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	85 653	QM	6 659	QN	4 810	QO	87 502
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**7 092 455**	QV	**796 296**	QW	**792 629**	QX	**7 096 122**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	**7 222 693**	ØP	**800 635**	ØQ	**792 629**	ØR	**7 230 699**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immob. corporelles — Matériel de transport	U8		U9	654	V1		V2		V3		V4		V5	654
Autres immob. corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immob. corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3	**654**	X4		X5		X6		X7		X8	**654**
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)	NP		NQ	**654**	NR		NS		NT		NU		NV	**654**
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	**654**	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	**654**					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2056 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SAS ROULAUD A ET FILS** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	470 689	TM	654	TN	175 000	TO	296 343	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	**470 689**	TS	**654**	TT	**175 000**	TU	**296 343**	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	27 571	EP	24 371	EQ		ER	51 942	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	**27 571**	TV	**24 371**	TW		TX	**51 942**	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	58 334	6U	19 523	6V	2 076	6W	75 781	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	1 826	6Y		6Z	115	7A	1 711	
	TOTAL III	7B	**60 160**	TY	**19 523**	TZ	**2 190**	UA	**77 492**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**558 420**	UB	**44 548**	UC	**177 190**	UD	**425 778**	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	43 893	UF	2 076			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH	115			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	654	UK	175 000			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑧ ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ROULAUD A ET FILS** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	4 000	UV		UW	4 000
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	101 180				101 180
	Autres créances clients	UX	2 133 697		2 133 697		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	150		150		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	97 716		97 716		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	163 768		163 768		
Charges constatées d'avance		VS	77 220		77 220		
TOTAUX		VT	**2 577 730**	VU	**2 472 551**	VV	**105 180**
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 848	2 848		
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	2 167 259	762 685	1 404 574	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	11 738	11 738		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 257 610	1 257 610		
Personnel et comptes rattachés		8C	584 395	584 395		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	265 169	265 169		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	66 936	66 936		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	389 011	389 011		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	81 394	81 394		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	4 511	4 511		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	529 816	529 816		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	**5 360 686**	VZ **3 956 112**	**1 404 574**	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 336 250	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	4 511
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	787 155	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ROULAUD A ET FILS** — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : **30062023**

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	**407 863**
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	1 000
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	1 000		
	Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de reintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	292 884	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	293 274
	Amendes et pénalités	WJ	390	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	155 584
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes a long terme — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes a long terme — imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR	346
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT* — Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	61 721
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT* — Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro				M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	**919 788**

II . DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B , cadre III)						WU	262 231
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		XF	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC			
	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA						
	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC						
	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB						
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction excep-tionnelle simulateur de conduite	YH		XG	35 221
	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	)					
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA		Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB			
	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC		Dt déd. exc (art 39 decies D)	YD			
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL			
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	**297 452**

III . RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XI	**622 336**	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL **BÉNÉFICE** (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)	XN	**622 336**	XO **0**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2023

Désignation de l'entreprise **SAS ROULAUD A ET FILS** — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	282 181	ZW	252 836
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
Participation construction	9K	10 703	9L	9 395
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	**292 884** (ligne WI)	YO	**262 231** (ligne WU)

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑪ TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ROULAUD A ET FILS** — Néant ☐ *

ORIGINES (1)			AFFECTATIONS (1)			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	264 113	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	264 113	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes	ZE		
			Autres répartitions	ZF		
			Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG		
TOTAL I	ØF	**264 113**	**TOTAL II**	ZH	**264 113**	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	575 600	441 984	60 329
	- Engagements de crédit-bail immobilier				
	- Effets portés à l'escompte et non échus				
DETAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			2 375 646	2 753 527
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	47 022	47 022	3 171
	- Personnel extérieur à l'entreprise			722 429	875 465
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			145 773	74 434
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		1 985 563	1 689 037
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			**5 276 433**	**5 395 634**
DETAILS DES POSTES — IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			32 327	74 862
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		223 299	229 792
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			**255 626**	**304 654**
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			2 497 967	2 351 008
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			1 457 327	1 317 323
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2022) *			2 207 179	
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0			ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH	

REGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(12) **DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2059-A 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ROULAUD A ET FILS** — Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés * ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cfétat 2059A-Détail...	982 610		792 610		190 000
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19%	Long terme ⑩ 15% ou 12,80%	Long terme ⑩ 0%	Plus-value taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6	172 500	(17 500)	(17 500)				
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9) CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10) CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)		**(17 500)**				
				(A)		{ B } (Ventilation par taux)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

13 **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ROULAUD A ET FILS** Néant [X] *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion,d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS ROULAUD A ET FILS** Néant [X] *

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2) .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est suprérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) (1) *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.⑥ = ②+③-⑤ -⑥
		A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des Impôts)

15

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : **SAS ROULAUD A ET FILS** — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A. ROULAUD ET FILS
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 200 000 euros
Siège social : 3 RUE DE LA PROMENADE
87310 ST LAURENT SUR GORRE
LIMOGES 771 500 568

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 DECEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 407 862,54 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice407 862,54 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 717 631,74 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 décembre 2023

Cette résolution est adoptée par 4921 voix ayant voté pour, 1079 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Présidente
Laurence ROULAUD

AJILEC

A. ROULAUD et FILS

3 rue de la Promenade

87310 ST LAURENT SUR GORRE

RCS LIMOGES 771 500 568

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30/06/2023

Sommaire

- ✓ Rapport sur les comptes annuels
- ✓ Comptes annuels
- ✓ Rapport spécial sur les conventions réglementées

A. ROULAUD et FILS

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.200.000 €uros
3 rue de la Promenade
87310 ST LAURENT SUR GORRE
RCS LIMOGES 771 500 568

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2023

A l'assemblée de la société A. ROULAUD et FILS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. ROULAUD ET FILS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations

significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les approches retenues par la société concernant la valorisation des actifs décrites dans l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Tours,
Le 28 novembre 2023

Le Commissaire aux comptes
AJILEC
Frédéric BRUNAULT



Bilan Actif

Etat exprimé en euros	30/06/2023 Brut	30/06/2023 Amort. et Dépréc.	30/06/2023 Net	30/06/2022 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires	155 212	134 577	20 635	21 055
Fonds commercial (1)	99 092		99 092	99 092
Autres immobilisations incorporelles	7 622		7 622	7 622
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	674 820	24 188	650 632	655 132
Constructions	2 218 875	1 811 449	407 426	440 093
Installations techniques,mat. et outillage indus.	400 675	317 132	83 543	64 574
Autres immobilisations corporelles	8 461 168	4 943 352	3 517 816	2 969 617
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	12 726		12 726	7 726
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 000		4 000	3 000
TOTAL (II)	**12 034 192**	**7 230 699**	**4 803 493**	**4 267 912**
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	103 821		103 821	99 849
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes	3 021		3 021	3 360
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	2 234 877	75 781	2 159 096	2 300 785
Autres créances	261 633		261 633	272 708
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	850 415	1 711	848 704	827 828
DISPONIBILITES	2 489 615		2 489 615	1 282 972
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	77 220		77 220	25 890
TOTAL (III)	**6 020 603**	**77 492**	**5 943 110**	**4 813 392**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	**18 054 794**	**7 308 191**	**10 746 603**	**9 081 304**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an 101 180 85 215

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2023	30/06/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 200 000	1 200 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	120 000	120 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 309 769	3 045 656
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**407 863**	**264 113**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	296 343	470 689
	Total des capitaux propres	**5 333 975**	**5 100 458**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	51 942	27 571
	Total des provisions	**51 942**	**27 571**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 170 107	1 619 887
	Emprunts et dettes financières divers (3)	16 249	7 835
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 257 610	950 739
	Dettes fiscales et sociales	1 386 905	1 264 593
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	529 816	70 745
	Produits constatés d'avance (1)		39 475
	Total des dettes	**5 360 686**	**3 953 274**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**10 746 603**	**9 081 304**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	407 862,54	264 113,46
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 956 112	2 991 923
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 848	1 722
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	30/06/2023 12 mois	30/06/2022 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	12 525 809		12 525 809	11 783 253
	Montant net du chiffre d'affaires	**12 525 809**		**12 525 809**	**11 783 253**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			59 497	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			350 960	332 529
	Autres produits			15	1 095
	Total des produits d'exploitation (1)			**12 936 281**	**12 116 877**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			2 981 247	2 783 809
	Variation de stock			(3 973)	(25 515)
	Autres achats et charges externes			5 276 433	5 395 634
	Impôts, taxes et versements assimilés			255 626	304 654
	Salaires et traitements			2 468 229	2 093 783
	Charges sociales du personnel			634 060	545 556
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			796 375	715 719
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			19 523	15 238
	Dotations aux provisions			24 371	1 021
	Autres charges			1 554	12 178
	Total des charges d'exploitation (2)			**12 453 445**	**11 842 077**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**482 836**	**274 800**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2023	30/06/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**482 836**	**274 800**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 977	34 436
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	115	
	Différences positives de change	18	46
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**23 109**	**34 481**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		485
	Intérêts et charges assimilées (4)	34 461	21 850
	Différences négatives de change	3	8
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**34 463**	**22 343**
	RESULTAT FINANCIER	**(11 354)**	**12 139**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**471 482**	**286 938**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	13 282	133 536
	Sur opérations en capital	172 500	1 495
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	175 000	
	Total des produits exceptionnels	**360 782**	**135 031**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	14 179	4 800
	Sur opérations en capital	192 264	40 823
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	654	7 143
	Total des charges exceptionnelles	**207 097**	**52 766**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**153 686**	**82 265**
	PARTICIPATION DES SALARIES	61 721	11 123
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	155 584	93 967
	TOTAL DES PRODUITS	**13 320 173**	**12 286 389**
	TOTAL DES CHARGES	**12 912 311**	**12 022 276**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**407 863**	**264 113**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 746 603** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **13 320 173** euros et un total **charges** de **12 912 311** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **407 863** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

INFORMATIONS SUR LES ACTIFS

L'utilisation de la décomposition des immobilisations en structure et composants de première catégorie obéit aux règles suivantes :

Les immobilisations décomposables ne seront décomposées dès lors que le prix de revient de l'immobilisation dans son ensemble excède 10 000 € HT, sous réserve de ce qui est indiqué ci-dessous :

- Les composants d'une valeur unitaire inférieure à 500 € HT ne seront pas identifiés.
- La valeur relative d'un composant par rapport à l'ensemble de l'immobilisation doit être significative :
 - A titre de règle pratique, un composant est réputé non significatif, si son prix de revient n'excède pas 15% du montant de l'immobilisation prise dans son ensemble, s'agissant de biens meubles, et 1% s'agissant de biens immeubles.

- Quelque soit le mode d'amortissement retenu, un composant ne sera identifiable que si sa durée réelle d'utilisation diffère de plus ou moins de 20% de la durée réelle d'utilisation de la structure de l'immobilisation.

- Un composant ne sera identifié que si son remplacement est prévisible au cours de la durée réelle d'utilisation de l'immobilisation à laquelle il se rattache, c'est-à-dire en tenant compte de l'utilisation de l'immobilisation et de la politique de cession de l'entreprise.

- Les immobilisations suivantes qui ne sont pas affectées au cycle de production de l'entreprise sont par nature non décomposables : matériel de bureau, mobilier de bureau, véhicules, agencements et installations à caractère mobilier.

- Les immobilisations affectées directement au cycle de production, et les immeubles d'exploitation sont décomposables, sous réserve de respecter les règles énoncées ci-dessus.

- Les immeubles de placements peuvent ne pas être décomposés.

- Le responsable de l'entité peut malgré tout déroger à ces règles de décompositions, s'il estime que cela est nécessaire à la pertinence des comptes.

- Les décompositions seront effectuées avec prudence, notamment en fonction des informations actuellement restituable par le système comptable de l'entité.

- En particulier, il est préféré en l'absence d'informations fiables à l'origine, une décomposition en cours de vie de l'immobilisation, au moment du renouvellement du composant.

Composants de deuxième catégorie

Les composants de deuxième catégorie ne sont pas comptabilisés en immobilisation, mais seront constatés en provision pour gros entretien et grandes révisions.

Valeur résiduelle

Lorsque la durée prévisible d'utilisation d'une immobilisation est inférieure à sa durée de vie, la base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle de cette immobilisation, à condition que celle-ci soit significative et mesurable. Dans le cas contraire, la valeur résiduelle est réputée nulle par prudence.

La société a une politique de renouvellement assez rapide de son parc véhicule. Lors du renouvellement de son parc les véhicules sont remplacés et dégagent un prix de cession significatif. Par mesure de prudence et en fonction des prix de cession observés au cours de ces dernières années, ont été retenues les valeurs suivantes :
- valeur résiduelle d'un tracteur : 15 000€ HT
- valeur résiduelle d'une semi-remorque : 5 000€ HT

Ces valeurs seront réactualisées en fonction du marché.

Dépréciation des immobilisations

Il est constaté une dépréciation sur immobilisation, lorsqu'à l'inventaire la valeur nette comptable d'une immobilisation est inférieure à sa valeur réelle. Sa valeur réelle est définie comme la valeur plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
En cas d'indices de perte de valeur convergents, si la valeur réelle ne peut être déterminée avec précision, l'immobilisation n'est pas dépréciée.

OPTIONS DE COMPTABILISATIONS

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

- Comptabilisation en charge

Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

- Comptabilisation en charge

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes, frais accessoires sur immobilisations incorporelles et corporelles

- Comptabilisation en charges

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes, frais accessoires sur immobilisations financières (titres)

- Comptabilisation en charges

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes, frais accessoires sur les valeurs mobilières

- Comptabilisation en charges

Coûts de développement

- Option actuelle : comptabilisation en charge
- Option ultérieure possible : comptabilisation à l'actif
 - Incidence du changement de méthode sur l'exercice : sans objet

Coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs

- Comptabilisation en charges

STOCKS

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat.
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

La provision pour dépréciation des stocks est une provision pour rotation lente.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 08/09/2014 selon le réglement ANC n°2014-03
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Ce document contient une mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Etat exprimé en **euros**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Nous vous rappelons ci-dessous les biens ayant fait l'objet de décomposition.
Aucune décomposition nouvelle n'a été faite au cours de cet exercice.

• Décomposition Bâtiment St Junien : compte 213110

Biens à l'origine	Valeur Brute	Durée d'amortissement		Mode d'amortissement	
		Comptable	Fiscale	Comptable	Fiscale
Bâtiment St Junien	1 416 649.65	120 mois	120 mois	Linéaire	Linéaire
Application de la décomposition					
Structure	847 439.02	180 mois	180 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Aménagement	213 637.04	84 mois	84 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Clôture	24 616.08	84 mois	84 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Electricité Plomberie	62 893.02	120 mois	120 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Menuiserie	53 064.49	120 mois	120 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Toiture	215 000.00	180 mois	180 mois	Linéaire	Linéaire

• Autres investissements :

L'introduction notamment de la notion de la valeur résiduelle pour tous les investissements que l'entreprise estime devoir renouveler avant la fin de la durée de vie économique a amené la comptabilisation des dotations en dotations d'exploitation et dotations dérogatoires.

MONTANT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Montant des honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal : 7 300 € HT

- Montant des honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes : néant

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	258 007		3 920			261 927
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**258 007**		**3 920**			**261 927**
CORPORELLES	Terrains	674 820					674 820
	Constructions sur sol propre	2 218 875					2 218 875
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	359 319		41 356			400 675
	Instal., agencement, aménagement divers	539 260					539 260
	Matériel de transport	7 336 018		1 466 721		977 800	7 824 940
	Matériel de bureau, mobilier	93 579		8 200		4 810	96 969
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**11 221 872**		**1 516 277**		**982 610**	**11 755 539**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	7 726		5 000			12 726
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	3 000		1 000			4 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**10 726**		**6 000**			**16 726**
	TOTAL	**11 490 605**		**1 526 197**		**982 610**	**12 034 192**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	130 237	4 340		134 577
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**130 237**	**4 340**		**134 577**
CORPORELLES	Terrains	19 688	4 500		24 188
	Constructions sur sol propre	1 778 783	32 667		1 811 449
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	294 745	22 407	19	317 132
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	445 345	26 963		472 308
	Matériel de transport	4 468 242	703 101	787 800	4 383 543
	Matériel de bureau, mobilier	85 653	6 659	4 810	87 502
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**7 092 455**	**796 296**	**792 629**	**7 096 122**
	TOTAL	**7 222 693**	**800 635**	**792 629**	**7 230 699**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport		654					654
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES		**654**					**654**
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL		**654**					**654**
TOTAL GENERAL NON VENTILE			**654**				**654**

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	470 689	654	175 000	296 343
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**470 689**	**654**	**175 000**	**296 343**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	27 571	24 371		51 942
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**27 571**	**24 371**		**51 942**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	58 334	19 523	2 076	75 781
	Autres	1 826		115	1 711
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**60 160**	**19 523**	**2 190**	**77 492**
	TOTAL GENERAL	**558 420**	**44 548**	**177 190**	**425 778**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		43 893	2 076	
	- financières			115	
	- exceptionnelles		654	175 000	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 000		4 000
	Clients douteux ou litigieux	101 180		101 180
	Autres créances clients	2 133 697	2 133 697	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	150	150	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	97 716	97 716	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	163 768	163 768	
	Charges constatées d'avances	77 220	77 220	
	TOTAL DES CREANCES	**2 577 730**	**2 472 551**	**105 180**

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 848	2 848		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 167 259	762 685	1 404 574	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	11 738	11 738		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 257 610	1 257 610		
	Personnel et comptes rattachés	584 395	584 395		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	265 169	265 169		
	Impôts sur les bénéfices	66 936	66 936		
	Taxes sur la valeur ajoutée	389 011	389 011		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	81 394	81 394		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	4 511	4 511		
	Autres dettes	529 816	529 816		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**5 360 686**	**3 956 112**	**1 404 574**	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 336 250
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	787 155
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	4 511

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	30/06/2023	Observations
Achetés avec protection juridique	99 092	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL	**99 092**	

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2023
Total des Produits à recevoir		**145 313**
Autres créances		**145 313**
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	*145 313*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2023
Total des Charges à payer		**864 534**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**2 848**
AGIOS A PAYER	*2 848*	
Emprunts et dettes financières divers		**1 988**
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	*1 988*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**187 631**
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	*187 631*	
Dettes fiscales et sociales		**626 278**
DETTES PROVIS. P. CONGES PAYES	*228 162*	
PARTICIPATION DES SALARIES	*61 721*	
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	*115 125*	
CONGES PAYES	*59 805*	
ORGAN. SOC. CHARGES A PAYER	*83 058*	
TAXE A PAYER	*78 407*	
Autres dettes		**45 788**
DIVERS CHARGES A PAYER	*45 788*	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**30/06/2023**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**77 220**
Charges d'exploitation		77 220	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**77 220**

Capital social

Etat exprimé en **euros**	30/06/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	6 000,00	200,0000	1 200 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**6 000,00**	**200,0000**	**1 200 000,00**

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2023
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		**12 525 809**
Production vendue Services		**12 525 809**
VENTE FRANCE 20 %	*9 423 992*	
TRANSPORTS NAVETTES ST JUNIEN	*142 441*	
LOGISTIQUE SAINT JUNIEN	*397 691*	
NAVETTES CONDAT	*100 766*	
LOGISTIQUE SAINT LAURENT	*270 696*	
LOGISTIQUE CONDAT	*793 186*	
VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 19.60 %	*1 342 048*	
VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 0	*30 716*	
VENTE EXONERE (HORS COMMUNAUTE)	*5 258*	
LOCATION CONDAT	*16 900*	
AUTRES ACTIVITES ANNEXES	*1 526*	
LOCATION SANS CHAUFFEUR	*590*	
Chiffre d'affaires par marché géographique		**12 525 809**
Chiffre d'affaires FRANCE		**12 525 809**
VENTE FRANCE 20 %	*9 423 992*	
TRANSPORTS NAVETTES ST JUNIEN	*142 441*	
LOGISTIQUE SAINT JUNIEN	*397 691*	
NAVETTES CONDAT	*100 766*	
LOGISTIQUE SAINT LAURENT	*270 696*	
LOGISTIQUE CONDAT	*793 186*	
VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 19.60 %	*1 342 048*	
VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 0	*30 716*	
VENTE EXONERE (HORS COMMUNAUTE)	*5 258*	
LOCATION CONDAT	*16 900*	
AUTRES ACTIVITES ANNEXES	*1 526*	
LOCATION SANS CHAUFFEUR	*590*	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en **euros**	30/06/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		471 482	130 190	**341 292**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		91 965	25 394	**66 571**
RESULTAT COMPTABLE		**563 447**	155 584	**407 863**

(1) après retraitements fiscaux.

Evaluations fiscales dérogatoires

Etat exprimé en **euros**		30/06/2023
Résultat de l'exercice		**407 863**
Impôts sur les bénéfices *IMPOT SOCIETES*	*155 584*	**155 584**
Résultat avant impôts		**563 447**
Variation des provisions règlementées		**(174 346)**
Amortissements dérogatoires		**(174 346)**
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES		**389 101**

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en **euros** | **30/06/2023**

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Effort construction	10 703
	Provision congés payés	282 181
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	**292 884**

Effectif moyen

		30/06/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	4
	Professions intermédiaires			
	Employés		5	5
	Ouvriers		61	61
	TOTAL		**70**	**70**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES PASSIFS

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées Compléments de retraite pour personnel en activité Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité	Cf ci-dessous	Cf ci-dessous	Cf ci-dessous
TOTAL			

Commentaires : Montant des engagements de retraites

- Ces engagements n'ont pas été constatés sous forme de provision.
- Les engagements de retraites sont financés dans le cadre d'un contrat d'indemnité de fin de carrière :

	Montant total des engagements
Ensemble des salariés sauf direction	137 498€
Salariés dirigeants	25 099€
Totalité des salariés	162 597€

Médaille de travail

- Les engagements liés à la médaille du travail, s'ils existent ont été comptabilisés sous forme de provision

Détail des provisions pour risques et charges

Nature du risque	Montant de la provision à l'ouverture	Augmentation	Diminution Utilisée	Diminution non utilisée	Montant de la provision à la clôture
Provision pour grandes révisions	27 571	1 021			28 592
Provision risques CP maladie	0	23 350			23 350
TOTAUX	**27 571**	**24 371**			**51 942**

Détail des autres provisions

Nature du risque	Montant de la provision à l'ouverture	Augmentation	Diminution Utilisée	Diminution non utilisée	Montant de la provision à la clôture
		Néant			
TOTAUX					

Autres passifs éventuels

Nature du risque	Estimation du risque	Circonstance ne permettant pas d'estimer le risque
	Néant	
TOTAUX		

A. ROULAUD et FILS
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.200.000 €uros
3 rue de la Promenade
87310 ST LAURENT SUR GORRE
RCS LIMOGES 771 500 568

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2023

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

A Tours,
Le 28 novembre 2023

Le Commissaire aux comptes
AJILEC
Frédéric BRUNAULT